



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET
POUR REALISER UN DOCUMENTAIRE INTERNATIONAL DE CAPITALISATION
SUR LE MODELE BENINOIS D'ETAT CIVIL, D'IDENTIFICATION DES
PERSONNES ET D'IDENTITE NUMERIQUE

Pays : République du Bénin



Nom du projet : Projet d'Identification Unique pour l'Intégration Régionale et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI-BENIN)

Numéro du Don : Don N° D610-BJ / Crédit IDA N°6611-BJ

Référence : BJ-WURI - BENIN-573146-CS-CQS du 28/09/2016

Intitulé de la Mission : AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR REALISER UN DOCUMENTAIRE INTERNATIONAL DE CAPITALISATION SUR LE MODELE BENINOIS D'ETAT CIVIL, D'IDENTIFICATION DES PERSONNES ET D'IDENTITE NUMERIQUE.

N° de référence : BJ-WURI - BENIN-573146-CS-CQS du 28/09/2016

- I- Le Gouvernement de la République du BENIN a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet d'identification unique pour l'intégration et l'inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.
- 2- La mission du consultant (cabinet) consistera à produire un documentaire de référence internationale retraçant la construction du système béninois d'état civil, d'identification et d'identité numérique, en mettant en évidence les réalisations, les difficultés, les choix stratégiques, les erreurs, les innovations et les leçons apprises pouvant inspirer d'autres pays.

De façon spécifique, le documentaire devra permettre de :

1. Retracer l'histoire de l'état civil et de l'identification au Bénin ;
2. Présenter les enjeux ayant conduit aux réformes ;



3. Analyser l'évolution du cadre juridique et institutionnel ;
4. Documenter les choix organisationnels et technologiques réalisés ;
5. Mettre en évidence les impacts sur les citoyens et l'action publique ;
6. Identifier les contraintes rencontrées tout au long du processus ;
7. Analyser les échecs, limites et difficultés ;
8. Capitaliser les bonnes pratiques et les leçons apprises ;
9. Présenter les perspectives d'évolution vers l'identité numérique et la gouvernance numérique ;
10. Constituer une ressource pédagogique et stratégique destinée aux gouvernements, institutions internationales, chercheurs et praticiens.



A l'échelle internationale, le documentaire devra répondre à la question centrale : « **Quelles leçons, un pays souhaitant moderniser son système d'état civil et d'identification peut-il tirer de l'expérience béninoise ?** » Il devra notamment permettre à d'autres États de comprendre :

- Les conditions préalables à une réforme réussie ;
- Les erreurs à éviter ;
- Les facteurs critiques de succès ;
- Les choix technologiques et institutionnels possibles ;
- Les mécanismes de gouvernance à mettre en place ;
- Les défis liés à la qualité des données ;
- Les enjeux de financement ;
- Les défis liés à l'identité numérique.

- 3- La durée de réalisation de la mission sera de **six (06) mois** à compter de la date de notification du contrat dont trois (3) mois de recherche documentaire.



- 4- Le Coordonnateur National du Projet WURI BENIN, représentant l'Autorité Contractante, par la présente sollicitation de manifestation d'intérêt, invite les consultants (cabinets) admissibles à présenter leur candidature pour fournir les services décrits ci-dessus.
- 5- A ce titre, les agences intéressées doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Le dossier de candidature comprendra :
 - Une organisation technique et managériale du cabinet
 - Une lettre de manifestation d'intérêt précisant la mission ;
 - Le registre de commerce ou tout autre document similaire pouvant prouver les années d'exercices et domaines d'activité ;
 - Les références techniques accompagnées des preuves (attestation de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réceptions).
- 6- Le cabinet sera sélectionné par la méthode de « Sélection fondée sur les Qualifications de Consultant (QC) » décrite au paragraphe 7.II du Règlement sur la passation des marchés de la Banque mondiale en date de septembre 2025. A l'issue de l'évaluation des références, le consultant ayant présenté le meilleur niveau de qualification et d'expériences en rapport avec la mission, sera invité à soumettre des propositions technique et financière puis à négocier le contrat.
- 7- L'attention des agences intéressées est attirée sur les paragraphes 3.I4, 3.I6 et 3.I7 de la Section III du Règlement sur la passation des marchés de la Banque mondiale, qui décrivent la politique de la Banque en matière de conflits d'intérêts.
- 8- Les cabinets peuvent s'associer avec d'autres cabinets sous forme de groupement de firmes ou d'un accord de sous-traitance en vue du renforcement de leurs qualifications. Dans le cas d'un Groupement, tous les partenaires du Groupement seront conjointement et solidairement responsables de la totalité du contrat.
- 9- Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française en quatre (04) exemplaires (1 original et 3 copies plus une version scannée sur clé USB), portant la mention « **MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR REALISER UN DOCUMENTAIRE INTERNATIONAL DE CAPITALISATION SUR LE MODELE BENINOIS D'ETAT CIVIL, D'IDENTIFICATION DES PERSONNES ET D'IDENTITE NUMERIQUE** » doivent être déposées au plus tard le 20/10 2026 à 10 heures 00 minute (heure de Cotonou) à l'adresse indiquée ci-dessous :



IDENTIFICATION UNIQUE POUR L'INTEGRATION REGIONALE ET L'INCLUSION EN AFRIQUE DE L'OUEST
WEST AFRICA UNIQUE IDENTIFICATION FOR REGIONAL INTEGRATION AND INCLUSION
Don IDA No. D610-BJ et Crédit IDA No. 6611-BJ

Secrétariat du Projet WURI, sis dans la rue de Golden Tulip à 150 m de la plage Obama Beach, Cotonou, République du Bénin, téléphone : +229 01 21 60 29 50/ 01 91 51 10 10, email : contact@wuri-benin.org

Et l'ouverture des plis aura lieu à la même adresse, le même jour, soit le 20/10/2026 à 10 heures 30 minute (heure de Cotonou).

I0- Les consultants peuvent avoir plus d'informations au Secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet WURI BENIN ayant son siège à Cotonou, rue de Golden Tulip, 150 m de la plage Obama Beach Tél : 91 51 10 10, e-mail : contact@wuri-benin.org tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 à 17 heures 30 minutes.

II- Les critères d'évaluation des manifestations d'intérêt sont présentes dans le tableau ci-dessous :

N°	Critères/Sous-critères	Note sur 100
I	Qualifications générales du consultant	20
I.1	Être une agence de communication ou de production audiovisuelle ayant au moins dix (10) ans d'ancienneté et le justifier par l'original ou la copie légalisée du registre de commerce	6
I.2	Justifier par des attestations de bonne fin d'exécution (original ou copie légalisée) d'au moins sept (07) ans d'expériences dans le domaine de la production audiovisuelle.	2x7=14
2	Expériences spécifiques du Consultant	75
2.1	Justifier par des attestations de bonne fin d'exécution, la réalisation d'au moins moins cinq (5) films documentaires institutionnels au cours des dix (10) dernières années au profit d'organisme international, institutions étatiques	07x5=35
2.2	Justifier au travers des références de réalisation de films documentaires institutionnels au profit d'organisme international, institutions étatiques, d'un volume financier cumulé d'au moins cinquante (50) millions de francs CFA	15
2.3	Justifier par une attestation de bonne fin d'exécution, d'au moins une expérience de réalisation de documentaire stratégique au profit de programmes d'identité, d'état civil ou de transformation numérique	12,5
2.4	Prouver par un contrat/convention (vérifiable) de l'existence de partenariats avec des universités, centres de recherche ou institutions spécialisées, au niveau national, régional ou international	12,5
3	Présentation du dossier	5
3.1	Dossier bien lisible, bien relié, paginé de façon continue, avec présentant un sommaire et les références techniques classées selon chaque rubrique	5



IDENTIFICATION UNIQUE POUR L'INTEGRATION REGIONALE ET L'INCLUSION EN AFRIQUE DE L'OUEST
WEST AFRICA UNIQUE IDENTIFICATION FOR REGIONAL INTEGRATION AND INCLUSION
Don IDA No. D610-BJ et Crédit IDA No. 6611-BJ

	TOTAL	100
--	-------	-----

NB :

- En cas d'égalité du nombre total de points, la priorité sera accordée au cabinet ou au groupement de cabinets justifiant du plus grand nombre de références spécifiques de réalisation d'au moins moins cinq (5) films documentaires institutionnels au cours des dix (10) dernières années au profit d'organisme international, institutions étatiques (tel que défini au point 2.2).
- En cas de groupement, au moins un des consultants doit être spécialisé dans la communication ou la production audiovisuelle.
- Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être reliés, paginés de manière continue, et les références techniques classées selon l'ordre de présentation de la grille d'évaluation.



Cotonou, le 28/09/2026

